

OBJECTIF DE LA FORMATION

Évaluer le niveau de prestations du régime de base pour appréhender le niveau d'intervention de la prévoyance complémentaire.

Étudier les différentes options pour l'employeur de mise en place ou d'évolution du contrat de prévoyance dans le respect de ses obligations légales et/ou conventionnelles.

Analyser les garanties du contrat pour mieux l'interpréter et le faire évoluer.

Renseigner les salariés sur les contrats de prévoyance.

Synthétiser les différentes garanties de prévoyance.

PARTICIPANT

Responsables et collaborateurs des services RH/paie, responsables rémunération et avantages sociaux, responsables et gestionnaires retraite/prévoyance ou affaires sociales, professionnels de l'assurance de personnes

PRÉ-REQUIS

Aucun.

FORMATEURS

Spécialiste de la vente

MODALITÉS ET PÉDAGOGIE

- Questionnaire d'évaluation en début et en fin de formation
- Cas pratiques et études de cas, Quiz
- Horaires : 9h00 à 12h30 – 13h30 à 17h00
- Nombre maximum de stagiaires : 8
- Formation disponible à distance ou en présentiel
- Méthode interactive et intuitive
- Support Stagiaire
- Assistance téléphonique
- Attestation de fin de stage
- Questionnaire de fin de formation

PROGRAMME**Jour 1 :****Les différentes prestations du régime général de Sécurité sociale**

Les indemnités journalières : conditions d'ouverture du droit, calcul des indemnités journalières, durée d'indemnisation

Les différentes catégories d'invalidité, le calcul de la pension, le passage à la retraite (réforme de 2023)

Les rentes liées aux accidents de travail et maladies professionnelles

Les prestations liées au décès : capital décès et pension de réversion, allocation d'orphelin

Exemples d'application : calculer différentes prestations pour mieux comprendre l'intérêt d'une prévoyance complémentaire

Couverture complémentaire : quelles obligations pour l'employeur ?

Loi de mensualisation en cas d'arrêt de travail, convention collective des cadres, accords de branche L'ANI du 17 novembre 2017 (couverture décès des cadres)

Les accords de branche : clause de recommandation

Mise en place ou modification des régimes de prévoyance obligatoire dans l'entreprise

Mise en place par accord collectif, référendum, décision unilatérale de l'employeur

Notion de catégorie objective : les critères suite au décret du 30 juillet 2021

Information des salariés, notice d'information

Les règles fiscales et sociales des cotisations de prévoyance : limites d'exonération fiscales et sociales
Exemple d'application de réintégration fiscale et sociale

Jour 2 :**Analyser un régime de prévoyance complémentaire**

Choix du prestataire : organisme assureur, intermédiaire

Les différentes prestations possibles : quelles sont les garanties les mieux adaptées aux salariés ?

Contrats standards ou sur mesure, avec option Incapacité temporaire (arrêt de travail temporaire), invalidité permanente

Capital décès, rente de conjoint et/ou rente éducation

Analyser différents exemples de contrats de prévoyance, la souscription du contrat

Information du salarié, contenu du contrat : durée,
bénéficiaires, prestations et cotisations
Les droits du salarié après la rupture du contrat de
travail
Droit à la garantie : article 4 loi Evin et portabilité des
droits prévoyances
Portabilité de la prévoyance : évolution de la
jurisprudence

DOLFI Formation

91 rue Saint Lazare 75009 PARIS – RCS : B438093791 – Siret : 438 093 791 00046
Tel : 01 42 78 13 83 – Fax : 01 40 15 00 53 – : formation@dolfi.fr
Retrouver toutes les informations sur nos stages : <https://www.dolfi.fr>



Accès spécifique
consulter notre page

<https://www.dolfi.fr/ressources>